

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE

VAUCLUSE

Date de la convocation :
3 avril 2024

Nombre de membres en exercice	Présents	Votants
24	14	18

EXTRAIT DU REGISTRE DE  LIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE SAULT

Séance du 10 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Sault, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de Sault, sous la présidence de Monsieur Claude LABRO, Président.

Étaient présents : Agnès AUBERT, Henri BONNEFOY, Sébastien BRUN, Serge CAPDEGELLE, Cyril FALQUES, Michelle FRANCOIS, Claude LABRO, Jean-Noël LEUCK, Pierre LOUIS, Frédéric PASTEL, Jean-Pierre RANCHON, Martine SALVAGNO, Elisabeth SIGNORET, Gérard UGHETTO

Étaient absents excusés : Michel ARCHANGE, Corinne BOUYSSOU, Maurice FORNO, Jean-Stéphane FRANCESCHI,

Étaient absents non excusés : Mireille DELMAS-BELLON, Estelle FAGOT, Alain GABERT, Renaud GABERT, Angélique PASCAL, Éric POPEE

Pouvoir : Michel ARCHANGE à Jean-Pierre RANCHON
Maurice FORNO à Elisabeth SIGNORET
Jean-Stéphane FRANCESCHI à Claude LABRO
Corinne BOUYSSOU à Martine SALVAGNO

Secrétaire de séance : Elisabeth SIGNORET

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL M49 - EXERCICE 2023

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la désignation d'un président pour présider au vote du Compte Administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Monsieur Claude LABRO, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame Elisabeth SIGNORET, Vice-présidente, pour le vote du Compte Administratif,

Délibérant sur le Compte Administratif principal de l'exercice 2023, dressé par l'ordonnateur,

Après s'être fait présenter le Budget primitif et les décisions modificatives de l'Exercice considéré,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable des finances publiques,

Après en avoir délibéré ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE DONNER ACTE** de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer au tableau ci-dessous (montants en euros) :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		746 155,78		221 673,88		967 829,66
Opérations de l'exercice	423 583,28	500 280,86	1 759 682,90	935 730,36	2 183 266,18	1 436 011,22
TOTAUX	423 583,28	1 246 436,64	1 759 682,90	1 157 404,24	2 183 266,18	2 403 840,88
Résultats de clôture		822 853,36	602 278,66			220 574,70
Restes à réaliser			349 970,00	762 203,00	349 970,00	762 203,00
TOTAUX CUMULES	423 583,28	1 246 436,64	2 109 652,90	1 919 607,24	2 533 236,18	3 166 043,88
RESULTATS DEFINITIFS		822 853,36	190 045,66			632 807,70

- **DE CONSTATER** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser ;
- **D'ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Claude LABRO



Le secrétaire de séance,
Elisabeth SIGNORET

